

Tournoi HOLIBAD N°2 2024

Généralités :

Le présent règlement particulier complète le Règlement du Tournoi HOLIBAD 2024 en date du 01/05/2024.

Le Tournoi HOLIBAD est ouvert aux Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Séniors quel que soit leur classement.

Les disciplines représentées sont SH, SD.

Le tournoi se déroule le 10 août 2024, au Centre National de Tennis de Table Bernard Jeu, situé Rue de la Méditerranée 34140 MEZE, d'une capacité de 14 terrains.

Dates et Horaires :

Le Tournoi se déroule à la date et aux horaires suivants :

- Samedi 10 août 2024 début des matches à 8h00 fin aux environs de 17h00.
Les horaires seront confirmés suivant le nombre de forfait et de joueurs

Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent évoluer, dans les limites prévues par le RGC, en accord avec le Juge-Arbitre et suivant les mesures sanitaires de la période.

Les joueurs sont convoqués 60 minutes avant le début de leur premier match.

Chaque joueur doit se faire pointer dès son arrivée dans la salle.

Les matches peuvent être lancés avec une heure d'avance sur l'horaire annoncé.

Tout joueur désirant s'absenter pendant la compétition doit se signaler tant à la table de marque qu'au Juge-Arbitre dont il doit obtenir l'accord.

Rétro- planning :

18 juillet 2024 : date limite des inscriptions.

18 juillet 2024 : date de prise en compte du CPPH.

20 juillet 2024 : confection des tableaux.

28 juillet 2024 : envoi aux clubs/comités de la liste des convocations.

Inscription :

Seuls les joueurs licenciés sur le territoire français peuvent participer.

Si les inscriptions sont plus nombreuses que ne le permettent les conditions d'organisation, l'Organisation se réserve le droit de refuser des joueurs afin de garantir des tableaux équilibrés sportivement.

Désignation des têtes de séries :

Les têtes de séries et têtes de poules sont désignées sur la base du CPPH, selon le Top Fédéral disponible sur MyFFBaD.

Les poussins sont placés selon le Top Fédéral disponible sur MyFFBaD dans le tableau Benjamin.

Montant des droits d'inscription :

15 € par joueur

Arbitrage :

Le Juge Arbitre Principal de ce tournoi est Monsieur DELORY Kevin et Le Juge Arbitre Adjoint est Madame CERCUS Juliette.

Volants :

Le volant officiel, désigné dans le Règlement particulier est le FORZA S-6000. Il sera utilisé par les joueurs en cas de désaccords entre eux.

Divers :

Le temps de préparation autorisé sur le terrain est fixé à 3 minutes.

Des éléments suspendus peuvent être situés en dessous de la hauteur réglementaire (9 m). Au service, un volant touchant l'un de ces éléments est à remettre une fois. En dehors de ce cas, il est compté faute.

Le comité d'organisation décline toutes responsabilités en cas de vol, perte, accident ou autres incidents.